



Madame Chantal Jouanno
Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie
M.E.E.D.D.M.
246, Hotel de Roquelaure

75700 - PARIS

Paris, le 20 novembre 2009

Objet : Conseil de l'Environnement du 22 décembre – effet cumulatif de l'exposition à des produits chimiques multiples

Madame la Secrétaire d'Etat,

Le WWF, le Réseau Environnement Santé, le MDRGF et Greenpeace s'inquiètent de la reconnaissance de la « combinaison » ou des « effets cocktail » découlant de l'exposition simultanée à plusieurs produits chimiques ayant des propriétés de perturbation hormonale. C'est à ce titre que nous nous adressons à vous afin de vous demander de porter une position ferme sur ce sujet lors du Conseil Environnement du 22 décembre 2009.

L'Union européenne agit pour protéger ses citoyens des effets indésirables des produits chimiques dangereux. Cependant, les politiques actuelles sous-estiment les risques et ne parviennent pas à protéger la santé ainsi que l'environnement. En effet, elles se concentrent principalement sur les risques d'exposition à des produits chimiques pris indépendamment les uns des autres et ne prennent pas en compte le fait que les personnes et l'environnement sont en réalité exposés à plusieurs produits chimiques simultanément. Or, les effets négatifs potentiels sur la santé humaine et les milieux naturels de l'exposition combinée à des produits chimiques dangereux, en particulier des perturbateurs endocriniens, inquiètent aussi bien les scientifiques que les professionnels de santé et le grand public.

Des études récentes mettent en évidence le rôle des produits chimiques ayant des propriétés de perturbation hormonale dans les anomalies congénitales, dans l'augmentation du taux de cancer des testicules et dans la baisse du nombre de spermatozoïdes : on estime que la fertilité a baissé chez un jeune homme sur 5 dans plusieurs pays de l'UE. A ce titre, les dossiers du BPA et du PFOA sont emblématiques, tant il est vrai que nombre d'études scientifiques validées prouvent la toxicité de ces substances ubiquitaires (conf [bulletins de veille scientifique du RES](#)). Ces résultats montrent que des mesures doivent être prises sans délai.

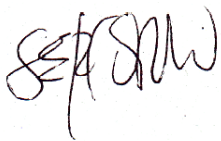
Cette question urgente et grave nécessite votre appui lors du Conseil des ministres de l'Environnement du 22 décembre prochain, ainsi qu'en amont. Il a en effet été porté à notre attention que l'avant-projet des conclusions sur ce point sera débattu le 24 novembre par le groupe de travail du Conseil.

Les associations signataires en appellent à votre intervention lors du Conseil de l'Environnement de décembre afin de soutenir des conclusions fortes, tenant compte de la « combinaison » ou des « effets cocktail » découlant de l'exposition simultanée à plusieurs produits chimiques ayant des propriétés de perturbation hormonale. La Commission Européenne ne doit plus attendre pour étudier les lacunes de la législation européenne et élaborer les propositions législatives qui s'imposent. En particulier, les risques cumulés de ces produits chimiques soumis aux procédures d'autorisation et de restriction dans le cadre de REACH doivent être pris en compte ; dans le cas contraire, la santé humaine et la vie sauvage se retrouveraient sans protection.

Dans le cas des perturbateurs endocriniens, nous pensons que leur remplacement par des alternatives plus sûres, lorsque cela est possible, devra être imposé en vue de la prochaine révision du règlement REACH qui aura lieu en 2013.

Votre soutien en faveur d'une formulation claire et d'une approche de précaution dans les conclusions du Conseil de décembre sera décisif pour aider à combler l'écart entre les politiques de l'UE et l'état des connaissances scientifiques, soutenir les entreprises qui utilisent des produits chimiques plus sûrs et mieux protéger la santé publique et l'environnement en Europe.

En espérant vivement pouvoir compter sur votre soutien, veuillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de nos sentiments dévoués à la cause de la santé environnementale.



Serge Orru
Directeur Général
WWF-France



André Cicoella
Président du Réseau
Environnement Santé



François Veillerette
Président du MDRGF



Antoine Foucher
Directeur des
campagnes
Greenpeace-France

CC : Monsieur le Ministre Jean Louis Borloo